

2022-1414
2022-04-08

NUFARM TÉBUCONAZOLE TECHNIQUE

Fongicide

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT



ATTENTION

POISON

INGRÉDIENT ACTIF: Tébuconazole 97,5%

N° D'HOMOLOGATION 34478 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : 1 kg à vrac

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333-96th Avenue NE
Calgary, Alberta T3K 0S3

Product Information: 1-800-868-5444
24-Hour Emergency Response Number 1-800-424-9300

MODE D'EMPLOI :

Utiliser NUFARM TÉBUCONAZOLE TECHNIQUE pour fabriquer des produits pour le traitement des semences, des fongicides agricoles et des agents de préservation du bois homologués en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. À utiliser uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

L'étiquetage des produits formulés à partir de NUFARM TÉBUCONAZOLE TECHNIQUE doit être conforme à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. Pour obtenir des données précises sur les emplois homologués par le fédéral, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc.

On peut obtenir sur demande des données détaillées sur les propriétés physico-chimiques de NUFARM TÉBUCONAZOLE TECHNIQUE et d'autres recommandations de formulation auprès de Nufarm Agriculture Inc. Lire ces données avant d'entreprendre la formulation de NUFARM TÉBUCONAZOLE TECHNIQUE, de façon à éviter tout risque relatif à la formulation et à s'assurer d'un produit fini satisfaisant.

MISES EN GARDE :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec les yeux ou les vêtements.

Bien se laver avec de l'eau chaude et du savon après l'emploi, et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau très chaude et du savon avant de les remettre.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre étendue d'eau.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé.

MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE : Manipuler et ouvrir tout contenant de façon à prévenir le déversement. Si le contenant fuit ou que du produit a été déversé pour une raison quelconque, balayer le produit en formant un monticule. Consulter les précautions sur l'étiquette afin de connaître les risques associés à la manipulation de ce produit. Ne pas marcher dans le produit déversé. Éliminer le pesticide de la manière indiquée ci-après. Garder les personnes non autorisées à l'écart du lieu d'un déversement ou d'une fuite.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.